



# INFOS

Informations municipales  
juin 2019 - n° 6

## Révision du Plan Local d'Urbanisme - Présentation des orientations du Projet d'Aménagement de Développement Durables

Lundi 27 mai 2019, à l'Espace Castella, les Aubinois étaient invités à participer à la première réunion publique organisée dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Une trentaine de personnes étaient présentes, dont 11 représentants du Conseil municipal.

Monsieur Daniel RABU, Maire, a ouvert la réunion en rappelant les objectifs contenus dans la délibération adoptée le 19 juin 2017 par le Conseil municipal au moment de la prescription de cette révision. Il a également fait état des nombreuses réunions du groupe de travail et des rencontres qui ont eu lieu avec les agriculteurs, les artisans, les Personnes Publiques Associées notamment.

Monsieur Bruno DEROUINEAU, du cabinet Urba Ouest Conseil, chargé d'assister la commune dans ce dossier, a ensuite présenté les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, document clé du dossier.

Il a indiqué que le document proposé par les élus est établi dans un cadre contraint puisqu'il doit être en cohérence avec les différentes lois en vigueur et les documents supra communaux qui s'imposent. C'est ainsi que le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval fixe des objectifs de développement pour chacune des communes. Cela implique une réduction drastique des surfaces constructibles qui se limiteront à environ 4,5 hectares pour les 10 années à venir, à raison de 17 logements par hectare, soit une moyenne de 450 à 500 m<sup>2</sup> par terrain si l'on enlève les surfaces affectées aux équipements de voirie notamment.

L'urbanisation sera limitée aux abords immédiats de l'agglomération. De ce fait, il n'y aura plus aucun terrain constructible dans les villages et hameaux. La zone retenue, en déprise agricole, se situe au nord de l'agglomération, en direction de Mauny, sur laquelle la commune est propriétaire de terrains. Une étude globale d'aménagement, à l'horizon 2040, de ce secteur comprenant une dizaine d'hectares, est en cours d'élaboration. Elle permettra de phaser les opérations d'urbanisation bien au-delà de la durée de vie de ce PLU et décidera des aménagements à prévoir pour des sorties sur la rue de la Vigne.

Le PADD prévoit l'implantation d'une zone artisanale à la Croix-Neuve dont la desserte, sur routes départementales, pourrait être couplée avec la sortie de la carrière dans le cadre d'un aménagement global.

Le développement de services de proximité est également mentionné dans le PADD avec l'implantation possible de nouveaux commerces ou services près de l'ancienne poste, voire de l'ancienne forge.

Hors agglomération, la grande partie du territoire se trouvera en zone agricole, y compris les bâtiments d'habitation des non-agriculteurs. L'extension mesurée des habitations (maximum 30% de l'emprise au sol, non renouvelable) et la construction d'annexes (40 m<sup>2</sup> maximum) seront autorisées. Certains anciens bâtiments agricoles qui répondront à une liste de critères exhaustive en termes de stationnement, de desserte par les réseaux, de non impact sur l'agriculture, ... pourront faire l'objet d'un changement de destination. De même le projet d'un porteur privé qui envisage sur le site de la Daviais, la transformation d'un corps de bâtiments anciens en un site dédié aux loisirs et manifesta-



tions, figure dans ce PADD.

Sur le plan environnemental les étangs de la Courbetière et de la Hunaudière resteront protégés. Le tracé d'un cheminement piétonnier entre ces 2 sites a été reporté sur le plan annexé au PADD.

A l'issue de cette présentation, les interventions des participants se sont cantonnées à des constats ou des interrogations, concernant plus particulièrement

- la concentration de personnes qui sera générée par les nouvelles dispositions législatives et réglementaires en matière de réduction des espaces à urbaniser,
- le risque de voir se désertifier les hameaux avec les limites imposées d'extension,,
- les adaptations futures du PLU en fonction de l'évolution de la législation,

### Mairie

✉ 2 place de l'Eglise  
☎ 02 40 28 47 13  
☎ 02 40 28 42 24  
✉ mairie@saint-aubin-des-chateaux.fr  
Site : www.saint-aubin-des-chateaux.fr

### Secrétariat ouvert

- Lundi et vendredi  
8h30 à 12h30 et 14h00 à 18h00
- Mardi, mercredi et jeudi  
8h30 à 12h30

**Ouvert seulement le matin,  
du 8 juillet au 16 août 2019 inclus**

### Permanences maire et adjoints

Sur rendez-vous.

### Bibliothèque intercommunale

✉ 2 place de l'Eglise

### Permanences

- Mardi, de 13 h 30 à 16 h 00 (hors vacances scolaires)
- Mercredi, de 15 h 30 à 17 h 00
- Dimanche, de 10 h 30 à 12 h 00

**Ouvert seulement le dimanche  
matin en juillet et août 2019**

### Ecole publique

#### Jean-Pierre Timbaud

✉ Allée des sports  
☎ 02 40 28 46 65  
☎ 02 40 28 42 24  
✉ ce.0440816y@ac-nantes.fr  
Directrice : Mme Karine CABAT-RAITIERE

### Ecole Privée Ste Laura Montoya

✉ 9 rue de la Gaudinai  
☎ 02 40 28 44 60  
✉ ecole.saintaubin@wanadoo.fr  
Site : www.staubin-ecoletilleuls.fr  
Directrice : Mme Françoise BARRIERE-MEAUDRE

### Vacances scolaires d'été

◆ 6 juillet au 1er septembre inclus

- la réutilisation des bâtiments anciens,
- la définition de parcours équestres, au même titre que pour les piétons ou vttistes

En clôture de cette réunion, Monsieur le Maire a remercié les participants et rappelé qu'un registre de concertation est tenu à la disposition des administrés en Mairie.

**SUBVENTIONS 2019**

US Aubinoise Football	1 243,00 €
HandBall Club Aubinois	409,00 €
Badminton Loisirs Aubinois	162,00 €
Office Intercom. Sports Région Châteaubriant	622,00 €
Amicale Laïque Aubinoise	1 344,00 €
APEL	451,00 €
ARCEL	1 301,00 €
UNC AFN	222,00 €
L'Amitié Aubinoise	222,00 €
Association des St-Aubin de France	162,00 €
ADAPEI "Les Papillons Blancs" CHATEAUBRIANT	38,80 €
BTP CFA Loire-Atlantique	38,80 €
Maison Familiale Rurale de Questembert	19,40 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés - section Châteaubriant	36,90 €
Association Paralysés de France - Loire-Atlantique	36,90 €

Association Française contre les Myopathies AFM	36,90 €
France ADOT 44	36,90 €
Handi'chiens Bretagne	36,90 €
ADMR	172,70 €
Aide à Domicile pour Tous - ADT 44	60,70 €
ADAR	60,70 €
Gardon d'Herbe Castelbriantais	36,90 €
Association D'Information Communale de L.A. (ADICLA)	77,70 €
Association des Restaurants du Cœur	103,60 €
Echanges et Solidarité 44	36,90 €
Solidarité Femmes	36,90 €
Association Jeunes Sapeurs-Pompiers pays de la Mée	36,90 €
OPASS Sion les Mines	1 777,00 €
<b>Total</b>	<b>8 819,50 €</b>



**COMPTES ADMINISTRATIFS 2018**

**Budget annexe assainissement**

Fonctionnement excédentaire de	16 135,30 €
Investissement excédentaire de	108 462,13 €
Soit résultat cumulé excédentaire	124 597,43 €
Restes à réaliser	0,00 €
<b>Soit un résultat cumulé excédentaire de</b>	<b>124 597,13 €</b>

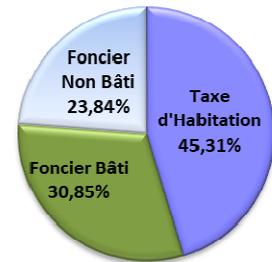
**Budget principal de la commune**

Section de fonctionnement excédentaire de	592 526,34 €
Section d'investissement déficitaires de	302 779,67 €
Soit un résultat cumulé excédentaire de	289 746,67 €
Restes à réaliser déficitaires de	38 580,00 €
<b>Soit un résultat cumulé excédentaire de</b>	<b>251 166,67 €</b>

**IMPOTS DIRECTS 2019**

Détail	Année	Taxe d'Habitation	Foncier Bâti	Foncier Non Bâti
Bases réelles	2018	1 314 926 €	918 508 €	210 041 €
Taux communaux	2018	13,09%	12,67%	43,89%
Produit réel	2018	172 124 €	116 375 €	92 187 €
Bases notifiées année	2019	1 365 000 €	960 000 €	214 200 €
Taux communaux	2019	13,09%	12,67%	43,89%
Produit correspondant	2019	178 679	121 632 €	94 012 €
<b>Total produit attendu 2019</b>			<b>394 323 €</b>	

**Pourcentage du produit communal de chaque taxe**



**BUDGETS PRIMITIFS 2019**

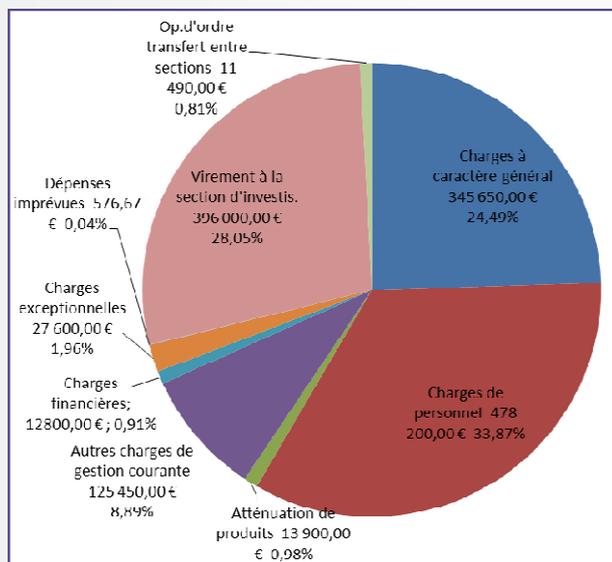
Le budget assainissement se chiffre, en recettes et en dépenses, à 45 663,30 € pour la section d'exploitation et 125 938,13 € pour la section d'investissement, dont

120 000 € disponibles pour des travaux futurs sur la station ou le réseau.

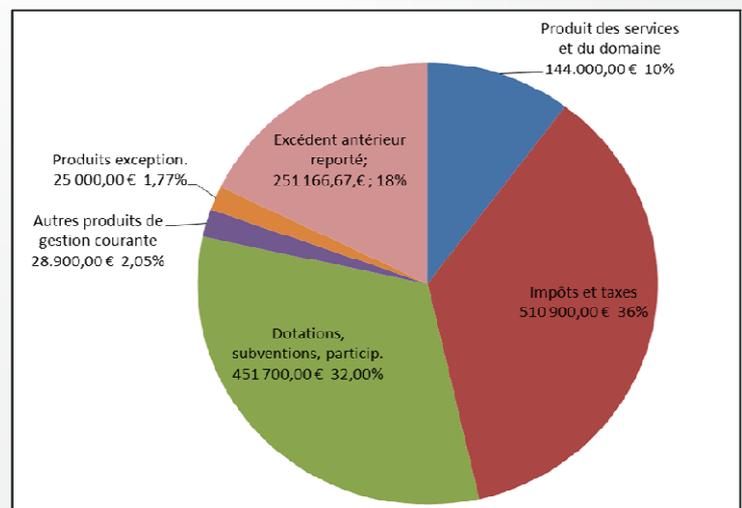
**Le budget principal**

Voir ci-après les graphiques et le tableau des investissements.

**Dépenses de fonctionnement : 1 411 666,67 €**



**Recettes de fonctionnement : 1 411 666,67 €**



DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Report	Propositions nouvelles	Libellé	Report	Propositions nouvelles
Report Déficit d'investissement		302 779,67	Affectation résultat de 2018		341 359,67
<b>OPERATIONS FINANCIERES</b>					
Remboursement d'emprunts		73 600,00	Fonds de compens. TVA		28 700,00
Dépenses imprévues		20 525,00	Virement de section fonction.		396 000,00
			Amortissement subventions		11 490,00
<b>ECOLE PUBLIQUE NOUVELLE + CANTINE</b>					
Travaux + honoraires extension école	3 262,00	0,00	Subvent. réserve parlementaire	10 000,00	0,00
			Subvention départementale	46 000,00	0,00
			Subvention de l'Etat DETR	59 358,00	0,00
			Subvention régionale	19 300,00	0,00
<b>TRAVAUX DE VOIRIE, RUE DE LA VIGNE (maîtrise d'œuvre, réseau eaux pluviales + effacement réseaux souples)</b>					
(1ère affectation de crédits)	39 191,00	60 809,00			
<b>TRAVAUX VESTIAIRES DU TERRAIN DES SPORTS (honoraires maîtrise d'œuvre + travaux de réhabilitation)</b>					
1ère affectation de crédits)		65 000,00			
<b>OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES</b>					
Révision PLU	22 534,00	9 466,00	Subv. Etat informatique école	7 000,00	
Extens. réseau élec. Bourruais	5 272,00	-472,00	Intégr. subvention SYDELA		39 600,00
Logiciels informatiques Mairie	1 986,00	3 614,00			
Acquisition réserves foncières	5 722,00	15 000,00			
Acquisition terrains divers	1 886,00	0,00			
Filets pare-ballons + matériels divers terrain des sports	10 000,00	400,00			
Reprise concessions cimetièrre		3 000,00			
Aménag. terrain serv. techniques	10 113,00	0,00			
Réfection toiture local annexe Chapelle Tempeliers	7 800,00	-700,00			
Travaux bar Espace Castella	0,00	5 300,00			
Panneau affichage salle sports	2 000,00	0,00			
Bâtiments communaux divers	0,00	6 000,00			
Remplac. poteaux incendie	3 800,00	3 800,00			
Remplacement matériels voirie	45 000,00	122 000,00			
Acq. Matériel divers	6 344,00	9 756,00			
Informatique école	13 741,00	3 059,00			
Mobilier divers		5 620,00			
Matériel illumination bourg	1 587,00	413,00			
Aménag arrière Esp. Castella + terrains STOLL		30 000,00			
Subvention SYDELA travaux réseau éclairage public		39 600,00			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>180 238,00</b>	<b>778 569,67</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>141 658,00</b>	<b>817 149,67</b>
	<b>958 807,67</b>			<b>958 807,67</b>	



## TARIFS COMMUNAUX (applicables depuis le 1er avril 2019)

TARIFS	Superficie de la partie louée	80 m <sup>2</sup>	242 m <sup>2</sup>	322 m <sup>2</sup>
<b>DÉPÔT DE GARANTIE : 500 € - ARRHEs 50% minimum du montant de la location</b>				
<b>ASSOCIATIONS COMMUNALES</b>				
Repas, avec ou sans bal (1)		150 €	300 €	400 €
Bal - concert		sans objet	188 €	251 €
Vin d'honneur, spectacles d'écoles gratuits, réunions entrées gratuites, y compris réunions politiques)		25 €	50 €	67 €
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)		25 €	50 €	67 €
Loto – Théâtre – Jeux de cartes – Réunions entrées payantes – Exposition-vente – Braderie		50 €	100 €	134 €
Entraînement sportif, spectacles pour écoles pendant le temps scolaire		Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>PARTICULIERS DE LA COMMUNE</b>				
Repas, avec ou sans bal (1)		150 €	300 €	400 €
Bal (à but non lucratif uniquement)		sans objet	188 €	251 €
Vin d'honneur, réunions entrées gratuites, y compris réunions politiques)		25 €	50 €	67 €
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)		25 €	50 €	67 €
Exposition vente – Braderie – Réunions entrées payantes		100 €	200 €	267 €
Repas froid, pique-nique, sans utilisation de la vaisselle ni de la cuisine. <i>La réservation pour ce type de location ne pourra être reçue plus de 2 mois avant la date choisie.</i>		100 €	sans objet	sans objet
<b>UTILISATEURS HORS COMMUNE</b>				
Repas, avec ou sans bal (1)		225 €	450 €	600 €
Vin d'honneur, réunions ou spectacles entrées gratuites, y compris réunions politiques)		50 €	100 €	134 €
Supplément – location verres pour vin d'honneur (lavés par les utilisateurs obligatoirement)		25 €	50 €	67 €
Loto – Théâtre – Jeux de cartes – Réunions entrées payantes – Exposition-vente – Braderie		125 €	250 €	334 €
Utilisation de la régie				

(1) Prix avec vaisselle lavée par les utilisateurs.

Pour 2 jours ou + consécutifs de réservation du même équipement, le prix de location à compter du 2ème jour est fixé à 50 % du prix de location du 1er jour

## Tarifs divers

		Montants	
<b>Concessions dans le cimetière</b>		<b>50 ans</b>	<b>30 ans</b>
- ordinaire (2 m <sup>2</sup> )		117,50 €	82,60 €
- ordinaire pour enfants		58,70 €	41,30 €
- pour cavurnes		117,50 €	82,60 €
<b>Taxe d'inhumation</b>		16,70 €	
<b>Location Chapelle des Templiers (vin d'honneur ou réunion)</b>		25,00 €	
<b>Location de la Maison Jacob - par jour</b>		gratuit	
- Associations aubinoises		25,00 €	
- Particuliers aubinois - par jour			
<b>Participation aux frais d'entretien du réseau public de télédistribution</b> (Personne occupant au 1er janvier de l'année n+1 une habitation raccordée à l'antenne collective implantée rue des Châteaux)		26,10 €	
<b>Participation pour insertion publicitaire dans le bulletin municipal</b>		Encart 7,5 X 4	27,10 €
		Encart 15 X 4	54,20 €
<b>Droit de place</b>	par jour de stationnement	10,30 €	
	par trimestre civil (1 stationnement par semaine)	103,00 €	

## Scolarité - Enseignement

		Montants
<b>Facture</b> de fournitures scolaires à l'Ecole Publique Jean-Pierre Timbaud de Saint-Aubin des Châteaux, à la rentrée de septembre de l'année en cours + Dotation pour frais de secrétariat de l'école - par élève aubinois		34,00 € + 1,50 €
<b>Subvention</b> à l'OGEC de l'Ecole Privée des Tilleuls de Saint-Aubin des Châteaux, pour achat de fournitures scolaires à la rentrée de septembre de l'année en cours (cf. annexe à la convention de forfait communal du 15 janvier 2007). + Dotation pour frais de secrétariat de l'école - par élève Aubinois		34,00 € + 1,50 €
<b>Bons de fournitures scolaires</b> aux élèves Aubinoise, depuis le secondaire jusqu'à moins de 18 ans au 31 décembre de l'année en cours		31,00 €
<b>Aide aux familles aubinoises ayant un enfant scolarisé en primaire ou maternelle participant à une classe de découverte</b> Celle-ci sera versée, sur présentation de justificatif par l'établissement organisateur : Directement aux familles pour les élèves fréquentant l'Ecole Publique Jean-Pierre TIMBAUD de Saint-Aubin des Châteaux ou un établissement scolaire extérieur à Saint-Aubin des Châteaux A l'OGEC pour l'Ecole Privée des Tilleuls (cf. annexe à la convention de forfait communal du 15 janvier 2007)	par jour de départ	6,50 €

## Assainissement

Redevance		Montants
1 - Prime fixe		40,20 €
2 - Prime sur consommation d'eau (dès le 1er m <sup>3</sup> d'eau consommé)		1,06 € / m <sup>3</sup>
Frais de branchement et raccordement au réseau		Montants
Remboursement des frais de branchement		Néant
Participation pour l'Assainissement Collectif des maisons individuelles existantes (dans le cas d'une extension de réseau)		1 129,00 €
Participation pour l'Assainissement Collectif des maisons individuelles nouvelles - Article L 1331.7 du Code de la santé publique		1 805,00 €

## TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES (applicables à la rentrée de septembre 2019)

### Restauration scolaire

Repas enfant - prix de base pour les élèves domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux	4,00 €
Repas pour les enfants domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux lorsque l'inscription aura été faite hors des délais fixés par le règlement intérieur	4,51 €
Repas enfant - prix de base pour les élèves n'étant pas domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux	4,51 €
Repas pour les enfants n'étant pas domiciliés à Saint-Aubin-des-Châteaux lorsque l'inscription aura été faite hors des délais fixés par le règlement intérieur	5,03 €
"panier" – concerne les enfants soumis à un régime alimentaire et apportant leur repas à la cantine, sous réserve de production d'un certificat médical	1,00 €
Repas adulte	6,97 €



### Accueil Périscolaire

Tranches du Quotient Familial	Tarifs horaires
Tranche 1 - moins de 400 €	0,92 €
Tranche 2 - de 400,00 € à 650,00 €	1,04 €
Tranche 3 - de 651,00 € à 950,00 €	1,16 €
Tranche 4 - de 951,00 € à 1 250,00 €	1,24 €
Tranche 5 - plus de 1 250,00 €	1,36 €

ACCUEIL  
PÉRISCOLAIRE

### Note concernant l'accueil périscolaire

Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, la commune se doit de mettre à disposition un nombre d'encadrants en adéquation avec celui des inscrits. Le fait que des enfants soient absents sans que les familles en aient informé la mairie (possible par mail, téléphone, voire par le portail famille) peut entraîner en certaines occasions la présence d'animateurs en nombre supérieur à ce qui est prévu par la réglementation.

Face à cette situation, le Conseil municipal a décidé d'instituer une **pénalité à l'encontre des familles ayant omis de signaler au préalable l'absence de leur enfant à l'accueil périscolaire**. Elle est fixée **forfaitairement à 2 € par matin et/ou soir** et sera recouvrée par le biais d'un titre de recettes commun à la facturation des présences.

## Informations diverses

### ➤ Rectification des éléments erronés constatés sur les cartes d'électeur

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les listes électorales ne sont plus gérées par les mairies mais par l'INSEE. La reprise des données a pu générer un certain nombre d'anomalies sur l'état-civil qu'il convient de signaler afin qu'elles puissent être rectifiées dans les meilleurs délais.



L'état civil qui apparaît sur la carte électorale qui vous a été délivrée courant mai 2019 est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) gé-

ré par l'Insee.

Nous avons ainsi pu constater que certains jeunes nouvellement inscrits, bien que nés à CHATEAUBRIANT avaient pour pays de naissance le Luxembourg. Un certain nombre de cartes ont été rectifiées de façon manuscrite mais le fichier électoral restera en l'état tant que la demande de rectification n'aura pas été faite par les intéressés. Il peut y avoir d'autres erreurs telles que la présence ou l'absence d'accent sur le nom patronymique, ....

La demande de rectification d'état civil ne peut être effectuée que par les personnes concernées. Pour ce faire, un

service est mis à votre disposition sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Lors de votre demande, vous devrez être en possession :

- de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale) ;
- d'une copie de votre acte de naissance. Ce document est à demander auprès de votre commune de naissance.

### ➤ Plantez vos pieds de murs pour une gestion naturelle des limites privées et publiques

Pour le plaisir de tous, nous vous conseillons de végétaliser vos pieds de clôtures, murets, murs, en faisant un semis direct sur sol perméable ou alors

créer une petite fosse de plantation. Vous pouvez également laisser en place les fleurs des champs qui y poussent naturellement.

Il est également rappelé que les trottoirs doivent être désherbés par les riverains au droit de leur propriété.



## Vie scolaire et associative

### ■ Ecole Jean-Pierre Timbaud Un second semestre riche en découvertes

En partenariat avec la communauté de communes de Châteaubriant, les élèves de CP et CE1 ont pu visiter l'exploitation agricole de Mr et Mme Richard à Saint Aubin des Châteaux. Ils ont également observé les abeilles d'Arnaud dans le cadre d'une ruche. A la fin de l'année scolaire, ces deux classes iront visiter le musée de l'imprimerie et celui des beaux arts à Nantes.

En février, les CM1 et CM2 sont partis en classe de neige.

Tous les vendredis du second semestre, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 bénéficient d'une intervenante du conservatoire de Châteaubriant dans le cadre d'un projet musical.

Un spectacle sera réalisé au mois de juin à destination des élèves de l'école ainsi que des parents d'élèves de ces deux classes.

A la fin de l'année scolaire les élèves de MS et GS iront visiter les jardins de Brocéliande et les TPS/PS se rendront au poney club de Rougé.

### Une petite semaine sous le signe de la coopération

Lundi 27 et mardi 28 mai les élèves de l'école ont participé à la « petite semaine ».

Le lundi matin, les élèves ont été répartis par équipe de la PS au CM2 et ont participé à des olympiades. Au menu : parcours, lancer, jeu de Mollky, course ...

Lundi après-midi, après un temps calme de lecture « chut, je lis ! » organisé dans la cour sur des tapis, dans des igloos ou des tipis, les

élèves de la GS au CM2 sont partis en balade artistique dans Saint Aubin avec pour objectif de dessi-



Les élèves «croquant» certains bâtiments du bourg

ner les maisons et autres architectures du village.

Mardi matin, les enfants s'étaient inscrits sur différents ateliers au choix parmi l'art, le jardinage, des jeux de société ou des jeux coopératifs.

Mardi après-midi, les GS, CP, CE et CM ont randonné dans la nature aubinoise. Ces deux journées qui se sont terminées par un goûter participatif avec tous les élèves et quelques parents ont rencontré un vif succès auprès des élèves.



« Chut, je lis ! »

## ■ Ecole privée Sainte Laura Montoya

L'école catholique de Saint Aubin des Châteaux surfe sur la vague de son projet pédagogique cette année qui a pour thème : l'eau dans tous ses états.

L'école de trois classes, qui accueille aujourd'hui 54 élèves, en a profité pour faire toutes sortes d'ateliers, de sorties et d'animation autour de l'eau afin de sensibiliser les enfants à la protection de cette denrée si rare et précieuse : ateliers fresque pour embellir l'école sur le thème de l'eau, spectacle sur le thème en partenariat avec le conservatoire en janvier, collecte de fonds pour la construction d'un puits au Cameroun en mars, spectacle présenté dans l'école le 21 mai par la compagnie « Acteurs en herbe... »...les maternelles iront à l'Océarium du Croisic le 1<sup>er</sup> juillet et, du 24 au 28 juin, les élèves des cycles 2 et 3 partiront une semaine en classe de mer en Vendée !!!!



Et tout au long de l'année, les élèves apprennent et grandissent par la pratique de plusieurs pédagogies : Montessori, Freinet, Dumont...afin de répondre au mieux à leurs besoins et favoriser leurs apprentissages : « Tout ce qu'un enfant touche, il le mémorise... ».

L'esprit d'entraide et de bienveillance est développé au travers d'ateliers multi âges, de temps forts qui ponctuent toute leur année scolaire. Ainsi, ils s'épanouissent, progressent et développent leur autonomie au sein d'un groupe classe,

d'une école tout en étant considérés comme des enfants uniques avec leur personnalité, leurs besoins, dans le respect des autres.

Les inscriptions sont possibles toutes l'année et d'ores et déjà pour l'année scolaire 2019/2020. Vous pouvez contacter la chef d'établissement, Mme Françoise Barrière-Meaudre,

au 02 40 28 44 60

[ecole.saintaubin@wanadoo.fr](mailto:ecole.saintaubin@wanadoo.fr)



## ■ Animation sportive départementale

Une nouvelle année d'Animation va bientôt prendre fin. Elle a été l'occasion pour les enfants scolarisés du CE1 au CM2 de découvrir un grand nombre de sports.

Chronologiquement nous avons travaillé sur les jeux collectifs (et leurs valeurs de cohésion, d'organisation et de solidarité), les activités gymniques (dont le trampoline reste l'attraction principale), les jeux de raquettes (badminton, tennis et tennis de table), l'athlétisme (support pour pouvoir intégrer le Trail de St Aubin des Châteaux) et enfin les jeux extérieurs. Bref un programme chargé, varié et sportif était au menu des petits Aubinois.



Les Ados qui se retrouvent le mardi, ont encore montré leur motivation pour l'Animation. Même si pour cette tranche d'âge la motivation

peut être moindre, ceux et celles présents ont été très actifs et actives. Il est important pour moi, mais aussi je pense pour la commune, de conserver un créneau pour cette génération. L'occasion pour eux de sortir du contexte scolaire, familial et même associatif et de vivre un moment d'échanges, de retrouvailles au travers du sport.

Pour la saison 2019 2020 pas de changement, les horaires, le jour et les niveaux sont maintenus sur votre commune. Je compte sur la

motivation des enfants et la confiance des parents pour que les effectifs de mes trois cours restent suffisants.

Les dates importantes à retenir pour les mois à venir :

- Ouverture des inscriptions des stages de vacances d'été sur le

site loire-atlantique.fr (déjà ouvert) dont un stage à la Hunaudière proche de St Aubin !!!

- Ouverture des inscriptions pour les cours de l'année 2019 2020 à partir du 17 juin sur le site loire-atlantique.fr
- Mondialito foot à Issé les 17, 18 et 20 juin
- Le samedi 6 juillet raid famille au site des Forges de Moisdon (épreuves sportives à faire en duo avec un adulte et un enfant de plus de 9 ans et moins de 14 ans). Journée conviviale placée sous le signe du sport et du partage.
- Reprise des cours de 2019 2020 le mardi 17 septembre 2019

Les cours de l'année prochaine :  
Mardi 16h30 17h45 les CE  
Mardi 17h45 19h les CM  
Mardi 19h 20h15 les ados

Merci à vous de votre confiance.

David BRIHAT

06 86 45 82 40

## ■ US Aubinoise Football

Le bilan du club est assez négatif car suite aux deux montées des Équipes A et B la saison dernière, l'équipe fanion descend de la 2ème à la 3ème Division de district, ce qui entraîne la descente de l'équipe B en 4ème division.

L'un des points positifs est

la présence de 4 équipes seniors dans le club avec l'espoir qu'elles puissent être maintenues le plus longtemps possible.

L'entraîneur Frédéric Courrand cesse ses fonctions et est remplacé par David Halgand.

Le club recherche des joueurs dans toutes les catégories, de jeunes à

seniors. Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec David Halgand au 06-61-56-47-79.

Enfin, la choucroute du club a été une franche réussite puisque, nouveauté, la journée a commencé avec le repas le midi suivi d'un après-midi dansant et s'est poursuivie avec le repas du soir et le bal.

Nous remercions les nombreux participants et leur dons rendez-vous à l'année prochaine.

Bon été à tous



## ■ Association des Saint-Aubin de France

L'association des Saint Aubin de France de Saint Aubin des Châteaux a été fondée le 13 janvier 1992. L'association favorise la volonté de se retrouver et de continuer à entretenir des relations entre les différentes communes de France portant le nom de "Saint Aubin".

Comme à son habitude, le repas champêtre et le concours de pétanque au bas du terre auront lieu le dimanche 28 juillet à partir de 12h00.

Cette année les rassemblements se



Repas champêtre 2018

tiendront à Saint Aubin en Charolais le 3 et 4 août 2019.

Pour les inscriptions concernant la restauration, veuillez vous inscrire rapidement auprès de Solène Gautier au 06.76.16.49.76, secrétaire.

Concernant la restauration :

Samedi soir : Repas bourguignon 19€

Dimanche soir : Repas charolais 18€

Venez nombreux!

## ■ Association Eveil

### L'Association « Eveil et Bricolage continue ses activités

L'association propose à toutes les assistantes maternelles, aux parents employeurs ou parents au foyer, des rencontres tous les **jeudis matins de 9H30 à 11H30** ainsi que certains **vendredis matin de 9h30 à 11h30** pour un **atelier ludothèque** à l'accueil périscolaire.



L'objectif est de favoriser l'éveil et la socialisation des enfants avec les

diverses activités qui sont proposées :

- 1 – Coloriage, découpage, collage.
- 2 – Motricité
- 3 – Peinture
- 4 – Eveil musical
- 5 - Ludothèque

Au cours de ces ateliers, une éduca-



trice de jeunes enfants du Relais Assistantes Maternelles de Chateaubriant participe de manière ponctuelle tout au long de l'année.

Toutes les personnes intéressées pourront participer aux activités.

Avant de vous déplacer, merci de bien vouloir vous inscrire à l'adresse mail suivante : [roselyne-surzur@orange.fr](mailto:roselyne-surzur@orange.fr)

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter **Valérie BOUTIN 02 40 28 55 73** et **Roselyne SURZUR 02 40 55 31 21**



## ■ ARCEL

### 2ème édition du Festival du Menhir le 13 juillet 2019

Après le succès l'édition 2018, les membres de l'ARCEL ont le plaisir d'inviter de nouveau la population locale à cette grande fête gratuite, familiale, conviviale, intergénérationnelle.

**Au programme** : des spectacles pour enfants dès 18h (participation du centre de loisirs), du cirque et de nombreux groupes de musiciens avec des styles festifs, colorés et une bonne humeur communicative.

Après Epsilon en 2018, c'est un autre groupe local qui fera sa dernière prestation publique le 13 juillet : **les Mots en l'Air**. Après 10 années de franche camaraderie, ils ont décidé de faire une pause. Venez chanter et danser avec eux.

**Sur place** : bonne humeur, bar et restauration (à la carte toute la soirée ou plateaux repas enfants-adultes entre 19h et 22h, sans réservation).



DANS LE CADRE DU FESTIVAL EN RÉSEAU DU TERRITOIRE  
INTERCOMMUNAL CHÂTEAUBRIANT-DERVAL

L'ARCEL PRÉSENTE SON

# FESTIVAL DU MENHIR

SAMEDI 13 JUILLET 2ÈME ÉDITION 2019  
DE 18H À 3H  
À ST AUBIN DES CHÂTEAUX 44

PROGRAMME ENFANTS :  
MUSIQUE VERTE "ENCOR'D'AUT"  
CABARET CIRCUS  
CIE CHARIVARI

**ENTRÉE GRATUITE**

SUR PLACE : BONNE HUMEUR, BAR,  
RESTAURATION, PARKING ET CAMPING...

arcel.asso@orange.fr

### L'Agenda associatif des prochains mois

- ◆ Samedi 13 juillet 2019  
**Festival du Menhir - ARCEL**
- ◆ Dimanche 28 juillet 2019  
**Repas champêtre de l'association des Saint-Aubin de France au Bas du Tertre**
- ◆ Samedi 28 septembre 2019  
**Soirée moules/frites de l'Amicale Laïque**
- ◆ Samedi 12 octobre 2019  
**Soirée couscous APEL école Ste-Laura Montoya**
- ◆ Samedi 23 ou 20 novembre 2019  
**Soirée Pot au Feu du HBCA**
- ◆ Samedi 7 décembre 2019  
**Spectacle + remise des colis de Noël aux Aubinois âgés de 70 ans et plus (CCAS + mairie)**
- ◆ mardi 31 décembre 2019  
**Réveillon de l'ARCEL**